Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212201032-20260605-2026_28D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LANGROLAY/RANCE - N°28

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation : 22/05/26
Date d'affichage : 22/05/26

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six,
le cinq juin à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROUXEL Sandrine, Maire.

Objet de la délibération
Mise en place de la commission d'appel d'offres

Présents : Mme ROUXEL, M. COUËTUHAN, Mme FOUGERIT, M. GAULLIER, Mmes AUFFRET, DESCAMPS, DJIAN, KERMARREC, DEMAY MM. CAMPION, GABRIEL, GRALL, PELLOIN, RICHTER.

Absente excusée : Mme BRIAND

Mme DESCAMPS a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mme la Maire, est invité à constituer la commission d'appel d'offres en désignant les Conseillers Municipaux. La Maire est présidente de droit de cette commission.

Les membres élus sont :
Titulaires :
- Johann COUËTUHAN, premier adjoint
- Alain CAMPION, conseiller municipal délégué
- Dominique KERMARREC, conseillère municipale

Suppléants :
- Aurore BRIAND, quatrième adjointe
- Danielle DJIAN, conseillère municipale
- Elisabeth DESCAMPS, conseillère municipale

Cette délibération annule la partie de la délibération n°20 du 16 avril 2026 désignant les membres de la commission d'appel d'offres.

Pour copie conforme,
La Maire,

MAIRIE de LANGROLAY-s/RANCE - Côtes d'Armor -

Sandrine ROUXEL

La secrétaire de séance,

Elisabeth DESCAMPS